Miss Florence Nightingale : l'héroïne des ambulances de Crimée

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **16 (1908)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682848

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

N° 5. — XVIe année. 15 mai 1908.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Miss Florence Nightingale	49
Pour fonder une Société de samaritains	50
Premiers soins à donner en cas d'entorse	54
Congrès international des premiers secours et de sauvetage. 1908	55
Transport des blessés à la montagne	56
Nouvelles de l'activités des sociétés:	
Neuchâtel. Société des samaritains	59
Lausanne. Société militaire sanitaire	59
Le Locle. Société des samaritains	60

Miss Florence Nightingale,

l'héroïne des ambulances de Crimée

Le roi d'Angleterre vient de décerner à Mlle Florence Nightingale la décoration enviée de l'« Ordre du Mérite ». Cette décoration a été apportée à l'héroïne de Crimée, le 5 décembre dernier, par le secrétaire de la Chancellerie amené par un carosse royal à son domicile de South Street Park Lane, Londres.

Mlle Nightingale, souffrante, n'a pu recevoir le délégué royal mais a dicté ses remerciements qui ont été transmis au roi. Elle est actuellement la seule femme qui possède cette haute distinction. L'empereur d'Allemagne, quelques jours après, lui a fait présenter par son ambassadeur un superbe bouquet avec toutes ses félicitations et l'expression de son admiration pour l'œuvre qu'elle a accomplie auprès des malades.

Le monde entier connaît l'œuvre merveilleuse de Florence Nightingale et sait comment elle parvint à tirer du chaos le plus complet les ambulances anglaises de Crimée où passèrent quarante et un mille malades dont quatre mille six cents succombèrent.

La mortalité, qui pendant le premier semestre était de soixante pour cent, fut inférieure à la fin de la guerre au taux normal de la mortalité en Angleterre. Cette amélioration extraordinaire fut due aux mesuree prises par l'infatigable nurse.

Mlle Nightingale s'occupait depuis treize ans des questions hospitalières lorsqu'elle partit pour Scutari. Aussi l'historien des guerres de Crimée, Ringlake, signale combien étaient grandes ses connaissances techniques, quel esprit d'organisation et de discipline elle possédait, et avec quel tact elle sut défendre l'intérêt des malades contre l'inertie de l'administration militaire.

Mais, s'écrie-t-il, elle fit plus. Par l'influence de sa célébrité, mais surtout je

crois par la sagessse et la compétence de ses conseils, elle a fondé comme qui dirait une dynastie de bonté qui règne encore toute-puissante dans les salles de malades, leur apportant la consolation, le calme et l'espoir dans ces demeures douloureuses.

« Lorsque dans ce milieu terrible pénètre la jeune dame de haute éducation, elle porte comme sainte armure l'humble costume de la jeune servante qui paraissait céleste à nos soldats blessés, et elle trouve la force d'accomplir sa rude tâche, sachant par tradition, comment la « Première de la dynastie » eut la force de lutter et de vaincre entre les murs du grand hôpital de Scutari. »

La nation entière, pleine de reconnaissance, ne pouvant offrir à Miss Nightingale quoi que ce fût pour elle-même, mit à sa disposition une somme d'un million deux cent cinquante mille francs, produit d'une souscription publique, pour former une école d'infirmières d'après ses idées, celle de l'hôpital Saint-Thomas, qui fut le modèle de toutes les écoles hospitalières de nurses du monde entier.

Mlle Nightingale a posé en principe que, seules, les femmes sont vraiment aptes à être de bonnes gardes-malades et qu'il est indispensable que, dans les salles d'hommes, il n'y ait que des infirmières d'éducation supérieure.

Pour fonder une Société de samaritains

De plusieurs côtés nous parviennent des demandes concernant l'organisation de sociétés de samaritains.

Dans différentes localités, en effet, des cours de samaritains viennent de prendre fin, et les participants à ces cours voudraient se grouper afin de faire bénéficier la population des connaissances qu'ils ont acquises et qu'ils pourraient maintenant mettre en pratique.

Quelle est la meilleure manière de procéder? Sur quelles bases forme-t-on une société de samaritains? Nous pensons qu'il peut être utile de renseigner ceux que cela intéresse, en leur présentant l'exemple d'une société de samaritains existante, non pas que nous voudrions poser cette société comme un modèle à imiter en tous points, mais parce qu'il est plus facile de partir d'un exemple que l'on peut modifier ensuite et adapter aux circonstances locales qui varient dans chaque cas particulier.

Les personnes qui se sont inscrites pour suivre un cours de samaritains ont fait preuve — nous semble-t-il — de sentiments humanitaires envers leur prochain. C'est dans le but louable de faire du bien à ceux avec lesquels ils sont en contact, qu'ils ont jugé utile d'apprendre à leur donner les premiers soins en cas d'urgence: ce sont donc, en général, de bons éléments qu'il ne sera pas difficile de grouper en société. Il ne s'agit que de trouver une personne d'initiative pour leur proposer, à l'issue d'un cours, de fonder une société. Le médecin qui a dirigé le cours voudra bien, — dans la plupart des cas, — donner aussi un coup de main et favoriser, dans la localité qu'il habite, la formation d'une société qui pourra, le cas échéant, lui rendre aussi des services qu'il ne saurait dédaigner.

Afin de discuter sur une base utile, il est bon d'élaborer préalablement des statuts et un projet de budget pour la nouvelle société. Ces projets devront être présentés à cette réunion; les statuts contiendront, en substance, les articles suivants: